

Ens 2004
Intérêt L

88*B17 - Réduit et poudrière du bois d'Arches

Dernière modification le 03/08/2022

Surface (HA) : 9,61

Communes : Arches

Le réduit et la poudrière correspondant à des ouvrages militaires datant de la fin du XIXème siècle. Situés en milieu forestier, ils constituent des sites d'hivernage pour au moins six espèces de chiroptères.

Anciennes données

Milieu physique

Altitude : 455 m et 510 m.

Etage collinéen.

Géologie : grès.

Historique

Période de construction : fin du XIXème siècle.

Dégradations constatées

les dessus du réduit sont plantés en épicéa et en Douglas.

la poudrière est jonchée d'encombrants (mobilier usagé, barils...) ; ils devraient être évacués prochainement par la Ville d'Arches, avant les travaux de fermeture.

probable dans le réduit où certains pratiquent le paint-ball.

Menaces

Dérangement

Intoxication des chiroptères suite à l'utilisation de produits phytosanitaires à proximité du site.

Réglementation

Rien à signaler.

Servitudes

Site soumis au régime forestier et au plan d'aménagement du massif forestier.

Activité sur site

Gestion forestière.

Chasse.

Activité des environs

Gestion forestière.

Chalet à proximité de la poudrière.

Documentation

Communications personnelles :

Bernardin.C., 2002-2004.

Documents divers :

Centre de coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris, n.d. Protéger les chauves-souris dans les bâtiments, Muséum d'Histoire Naturelle de Genève, 28 p.

plan de gestion CSL 2006-2012

Critères de bioévaluation

Intérêt faunistique

(★★★★☆)

Quatre espèces de chiroptères ont été observées en période d'hivernation sur les deux sites, deux d'intérêt national : la Barbastelle et le Grand Murin ainsi que deux espèces d'intérêt régional, le Vespertillon à moustaches et l'Oreillard septentrional.

Rareté

(★★★★☆)

Les milieux souterrains naturels sont absents en terrain gréseux, aussi, ces ouvrages offrent un milieu de substitution.

Diversité des habitats

(★★☆☆☆)

Milieux souterrains sur plusieurs niveaux (réduit).

Représentativité

(★★☆☆☆)

Degré de conservation

(★★★★☆)

Superficie

(★★☆☆☆)

Critères complémentaires

Contiguïté avec d'autres milieux

(★★☆☆☆)

Le site est inclus dans un massif forestier. Proximité d'une colonie de reproduction de Grands Murins (Arches).

Réseau

(★★★★☆)

Les forts et poudrières sont assez nombreux dans cette zone (ceinture d'Epinal, fort de Pouxoux).

Pression anthropique

(★★☆☆☆)

Le site est peu fréquenté dans l'ensemble.

Possibilité de mobiliser des partenaires

(★★☆☆☆)

La commune et l'office national des forêts ont été informés de la présence de chiroptères sur le site et des moyens de les y maintenir, ces deux partenaires se sont montrés sensibles à la protection du site, une convention tripartite est en cours de réflexion.

Structure foncière

(★★★★☆)

La commune est propriétaire de l'ensemble du site.

Valeur pédagogique ou touristique

Les chiroptères étant sensibles au dérangement, toute activité touristique est à proscrire sur site.

Propositions d'intervention

Maîtrise d'usage

Covention tripartite entre la commune, l'ONF et le CSL.

Accueil du public

Status quo.

Limiter l'accès des zones sensibles par des grilles.

Etude complémentaire

Suivi des populations.

Réglementation

Interdictions de construction, de campement et d'accès aux véhicules motorisés d'octobre à avril.

Coûts d'intervention

Type d'intervention	Surface (ha)	Coût initial	Coût d'entretien
Plan de gestion	10	503,08	0
Sécurisation par la pose de grilles		838,47	0
Signalétique		350,63	0

Inventaire parcellaire

Commune(s)	Lieux-dits	Sections	Parcelles	Surfaces	Propriétaires
Arches	le Bois Jacqué	A	719	0,99	Commune
Arches	le Haut du Mont	A	950	4,21	Commune
Arches	le Haut du Mont	A	951	4,41	Commune